RAPPORT DE SITUATION SUR L'EPIDEMIE DU COVID-19 en Algérie

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	130
Date du rapport :	30 Juillet 2020
Date des Données	29 Juillet 2020

1. Points saillants

- **614 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 29 juillet 2020, portant le **total des cas à 29 229** depuis le début de l'épidémie ;
- **12 nouveaux décès** ont été notifiés ce jour portant le **total à 1 186 décès** depuis le début de l'épidémie (létalité des cas PCR+ : 4,1%);
- **10 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **359 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 29 juillet 2020, portant le nombre total des patients guéris depuis le début de l'épidémie à **19 592 patients**;
- **70 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national;
- Dans le cade du renforcement du rôle joué par les services d'épidémiologie et de médecine préventive (SEMEP) dans la prévention et la lutte contre la propagation du virus du covid-19, la Direction Générale de la Prévention et de la Promotion de la santé a émis la Note N° 29 du 28 juillet 2020 qui vient rappeler les missions du SEMEP dans la gestion de l'épidémie à coronavirus covid-19 ;
- Maintien jusqu'au 11 aout 2020 de la mesure de confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 5 heures du matin) et l'interdiction de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, de et vers 29 wilayas du pays (dont Alger et Blida).

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1er cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla.

A partir du 02 mars 2020 un nouveau foyer a été détecté dans la wilaya de Blida suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie.

Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national avec une nette prédominence dans les wilayas du nord.

❖ Description Épidémiologique

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-dessous : https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports

A la date du 29 juillet 2020, le nombre total de cas confirmés de COVID-19 par PCR en Algérie **est de 29 229** dont **1 186 décès**, détails par wilayas dans le Tableau I.

Tableau I : Répartition du nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 29 juillet 2020 en Algérie

N°	Wilaya	Nouveaux cas confirmés[1](a)	Nombre total de cas confirmés[1] au 28/07/2020(b)	Nombre total de cas confirmés[1] au 29/07/2020(a+b)	Nombre total de décès	Taux d'incidence (pour 100 000 hbts)
1	Alger	78	2929	3007	10	79.01
2	Setif	12	2499	2511	132	136.21
3	Blida	20	2371	2391	144	168.34
4	Oran	89	2097	2186	17	114.54
5	Constantine	11	1014	1025	26	86.44
6	Batna	2	1003	1005	22	70.64
7	Ouargla	9	924	933	61	120.68
8	Tipaza	13	836	849	22	112.51
9	Biskra	0	695	695	27	69.66
10	Bejaia	59	767	826	16	78.76
11	Djelfa	24	750	774	4	46.43
12	Tlemcen	5	600	605	10	51.99
13	Tiaret	15	618	633	8	58.66
14	Tizi Ouzou	37	623	660	3	53.73
15	El Oued	0	595	595	28	64.59
16	Ain Defla	5	494	499	19	51.42
17	Khenchela	0	499	499	25	99.97
18	M'sila	27	599	626	6	46.66
19	Bouira	18	605	623	13	74.74
20	Boumerdes	11	495	506	16	46.31
21	Medea	1	479	480	3	53.39
22	Laghouat	5	499	504	9	68.30
23	Tebessa	9	461	470	12	56.00
24	Oum El Bouaghi	0	422	422	30	51.68
25	Annaba	10	449	459	9	63.65
26	Bordj Bou Arreridj	7	353	360	5	46.51
27	Ghardaia	0	342	342	8	70.76
28	Adrar	0	335	335	11	58.97
29	Mascara	4	345	349	3	35.15
30	Skikda	4	281	285	4	25.45
31	Mostaganem	6	365	371	1	39.41
32	Tissemsilt	4	262	266	42	74.64
33	Mila	25	271	296	6	31.17
34	Sidi Bel Abbes	4	265	269	8	35.44
35	Bechar	20	294	314	23	88.51
36	Guelma	21	261	282	1	47.93
37	Ain-Temouchent	7	335	342	8	74.61
38	Souk-Ahras	2	222	224	7	39.11
39	Jijel	9	253	262	4	34.10
40	El Bayadh	12	193	205	10	59.29
41	Naama	2	191	193	11	58.21
42	Tamanrasset	0	141	141	10	55.92
43	Relizane	12	143	155	0	17.35
44	Chlef	0	107	107	1	8.37
45	El-Tarf	3	119	122	1	23.61
46	Illizi	0	81	81	11	88.75
47	Tindouf	0	63	63	5	60.61
48	Saida	12	70	82	0	19.14
49	Non spécifié*				334	
Total		**614**	**28 615**	**29 229**	**1 186**	**66,6**

**Nombre de décès dont la répartition par wilaya n'est pas disponible à notre niveau*

Selon les données du tableau I, il ressort que 20 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas confirmés de Covid-19 dans les précédentes 24 heures.

[1] Source : Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière

Les wilayas de Blida, Sétif, Ouargla, Tipaza, Oran et Khenchela restent les wilayas qui enregistrent les plus forts taux d'incidence (>90/100 000 Hbts). Elles totalisent 9 369 cas soit le tiers (34%) du nombre total des cas confirmés de Covid-19 (N=29 229).

Toutes les wilayas 48/48 ont notifié des cas confirmés de Covid-19 depuis le début de l'épidémie en Algérie. Le taux d'incidence nationale des cas confirmés par PCR est de 66,6 pour 100 000 habitants.

La wilaya de Chlef est la seule wilaya qui n'a pas notifié de cas confirmé de COVID-19 les sept (07) derniers jours alors que 10 wilayas n'ont notifié aucun cas dans les précédentes 24 heures.

21 wilayas enregistrent un taux d'incidence supérieur au taux d'incidence national (66,6 /100000 Hbts). Les taux les plus élevés sont enregistrés dans les wilayas de :

- Blida : 168,3/100 000 Hbts
- Sétif : 136,2 /100 000 Hbts
- Ouargla : 120,7/100 000 Hbts
- Oran : 114,5 /100 000 Hbts
- Tipaza : 112,5 /100 000 Hbts
- Khenchela : 100/100 000 Hbts

12 nouveaux décès ont été notifiés le 29 juillet 2020, soit 01 décès de plus que la veille portant le **total à 1 186 décès** depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 4,1 % au niveau national.

Figure N°1 : ***Répartition spatiale du nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 29 juillet 2020 en Algérie***

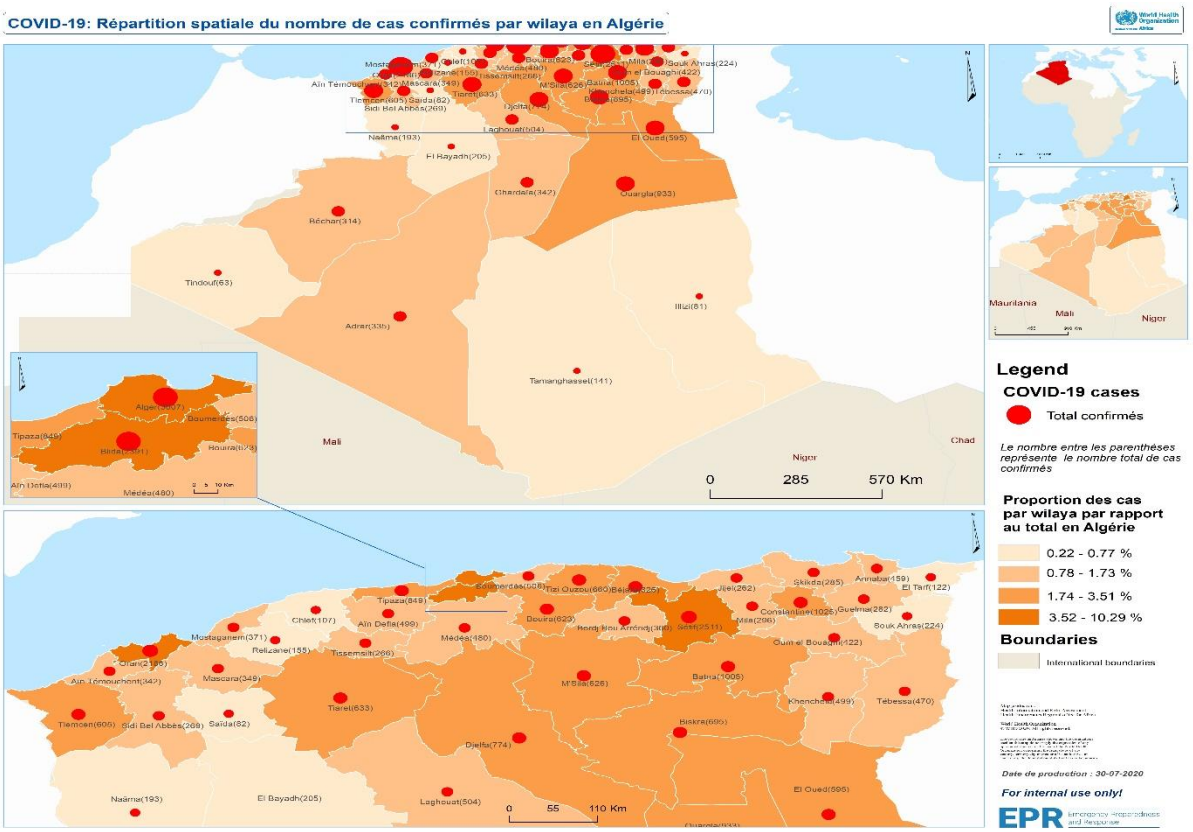

Bien que les cas confirmés de COVID-19 soient notifiés dans l'ensemble du pays, on note une concentration importante des cas dans les wilayas situées dans la partie nord du pays.

Figure N°2 : ***Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 29 juillet 2020 en Algérie.***

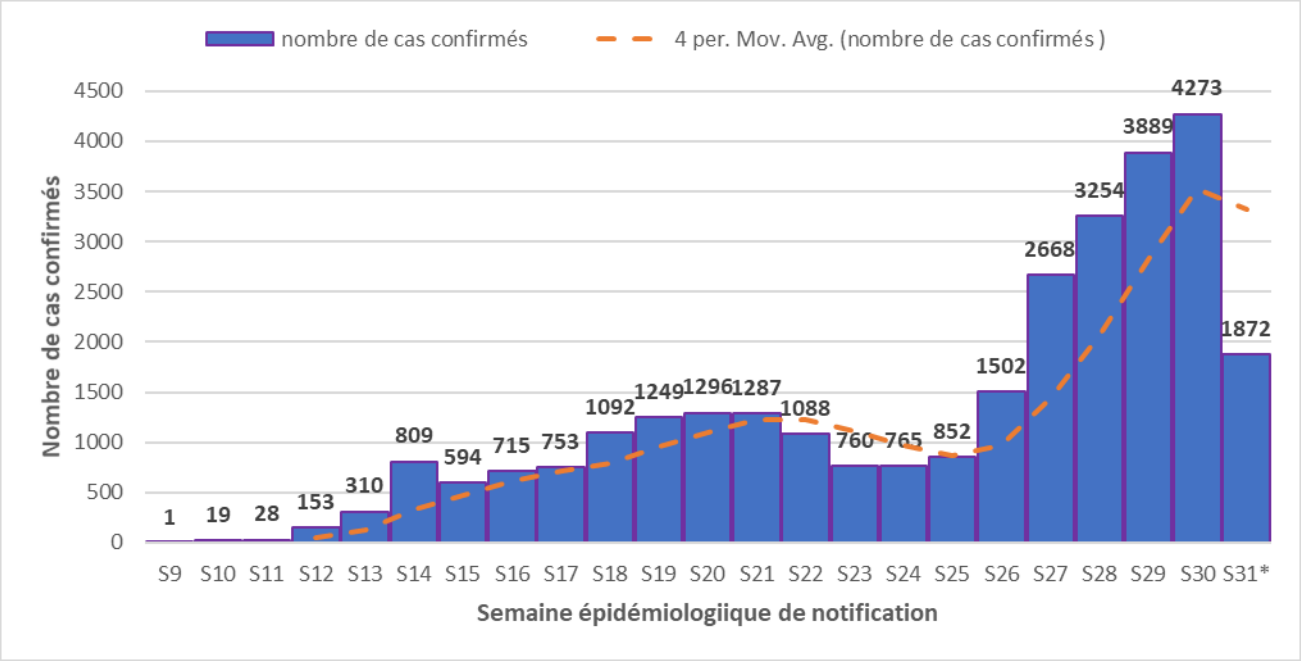

*Données de la semaine 31 encore partielles

Selon les figures 2 et 3, nous constatons une augmentation constante du nombre de cas confirmés par PCR depuis la semaine épidémiologique N°26. Témoins de la persistance de la circulation du Sars-Cov2 dans la communauté.

Avec 4 273 cas, le nombre de nouveaux cas confirmés notifiés à la semaine épidémiologique N°30 (du 20 au 26 juillet 2020) est le plus élevé enregistré en une semaine depuis le début de l'épidémie de Covid-19 en Algérie. Soit une moyenne de 610 cas par jour et un taux d'accroissement de 9,9% par rapport à la semaine précédente (S29).

Le nombre de nouveaux cas enregistrés les trois premiers jours de la semaine épidémiologique N°31 (du 27 au 29 juillet 2020) est de 1872 cas.

Figure N°3 : ***Nombre de cas confirmés et décès de COVID-19 par date de notification au 29 juillet 2020 en Algérie.***

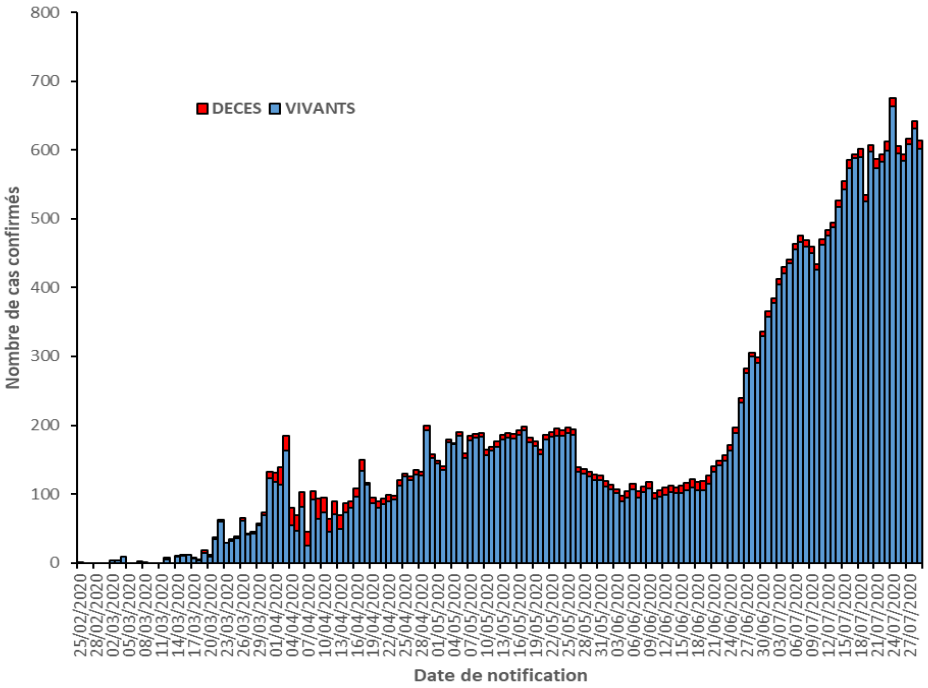

Le nombre de cas confirmés de COVID-19 en Algérie est passé de 10 000 à 20 000 cas confirmés en Trente-huit (38) jours, alors qu'il a fallu cent deux (102) jours pour passer le cap de 10 000 cas confirmés de Covid-19.

Le nombre de nouveaux cas le plus élevé (675) notifié en une journée depuis le début de l'épidémie a été enregistré le 24 juillet 2020.

Figure N°4 : ***Répartition des cas confirmés de COVID-19 par tranche d'âge au 29 juillet 2020 en Algérie***

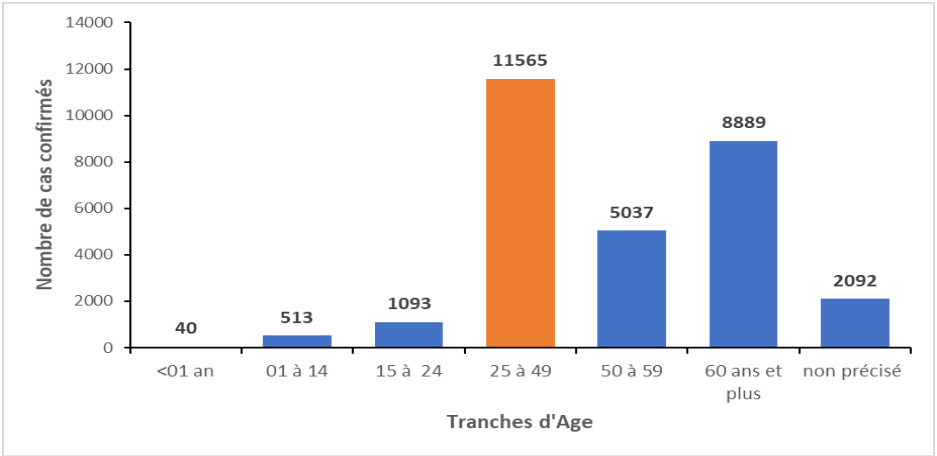

Selon la figure 4, nous constatons que 40% des cas confirmés de Covid-19 se trouve dans la tranche d'âge des adultes jeunes (25 à 49 ans) avec 11 341 cas de l'ensemble des cas enregistrés depuis le début de l'épidémie (n=29 229).

Suivis par la tranche d'âge des personnes âgées de 60 ans et plus avec 30% (8 679) de l'ensemble des cas.

Cette tendance persiste depuis le début de l'épidémie.

Figure N°5 : Répartition des cas confirmés de COVID-19 par Wilaya au 29 juillet 2020 en Algérie

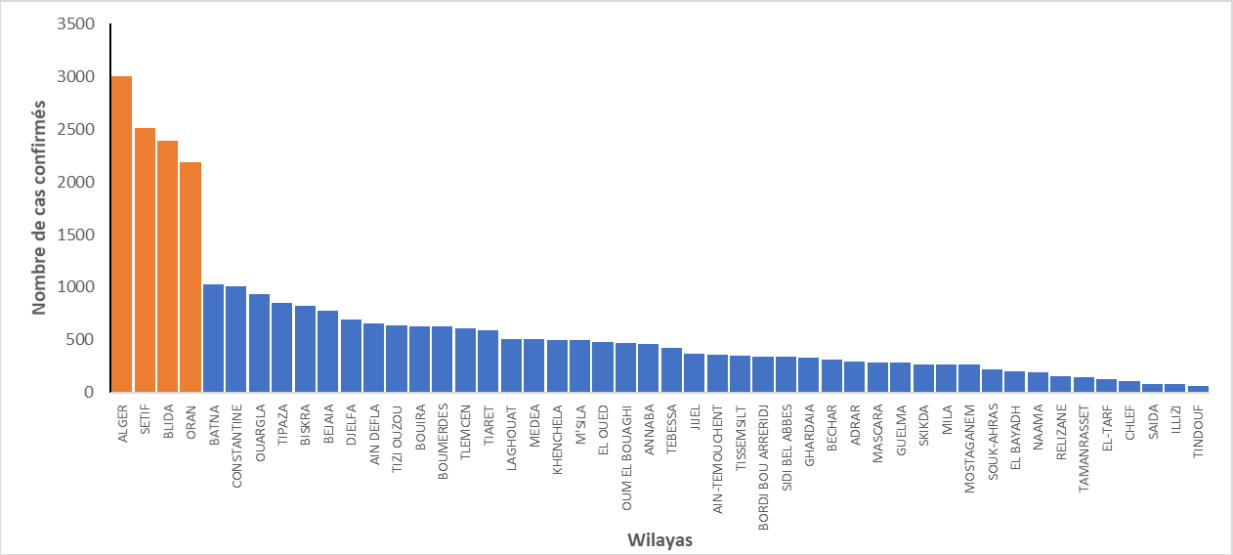

Depuis le début de l'épidémie à ce jour, 4 wilayas enregistrent le plus grand nombre de cas confirmés (> 2 000 cas) de Covid-19, ce sont : Alger, Sétif, Blida et Oran.

A elle seule la wilaya d'Alger a totalisé 10% (3 007 cas) de l'ensemble des cas de Covid-19 enregistrés à l'échelle nationale. Elle est suivie par Sétif avec 2 511 cas (09%), puis Blida avec 2 391 cas (08 %) et Oran avec 2 186 cas soit 07% de l'ensemble des cas.

Les wilayas qui ont enregistré le moins de cas depuis le début de l'épidémie sont Saida, Illizi, et Tindouf.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

- **Coordination**

Une réunion de coordination de l'équipe bureau OMS Alger sur le Covid-19 se tient hebdomadairement.

- **Mesures préventives au niveau national**

Le Premier Ministre a décidé après accord du Président de la République la prorogation des mesures de consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19). Il s'agit de :

1- La reconduction, pour une durée de 15 jours, à partir du mardi 28 juillet 2020 de la mesure de confinement partiel à domicile, de vingt (20) heures jusqu'au lendemain à cinq (5)heures du matin concernant les wilayas d'Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Alger, Djelfa, Sétif, Sidi Bel Abbès, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, Bordj Bou Arréridj, Boumerdès, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Relizane.

2- La reconduction, pour une durée de 15 jours, à partir du mardi 28 juillet 2020 de l'interdiction de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, de et vers ces mèmes wilayas (Ne sont pas concernés par cette mesure, le transport des personnels et le transport des marchandises).

3- La reconduction de la mesure de suspension de l'activité de transport urbain des personnes public et privé durant les week-ends dans les 29 wilayas citées précédemment.

4- Le maintien de la prérogative donnée aux walis de prendre, après accord des autorités compétentes, toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.

5- Le maintien de la prérogative donnée aux walis d'accorder, en cas de nécessité ou pour les situations exceptionnelles, des autorisations de circuler.

- **Alertes**

Le numéro vert 3030 destiné à l'information, à la réponse aux préoccupations des citoyens ainsi qu'à la gestion des alertes COVID-19 reste fonctionnel.

- **Recherche et suivi des contacts**

La cellule de surveillance mise en place pour la riposte COVID-19 travaille sur une nouvelle plateforme électronique pour un suivi efficace des contacts sur le terrain.

Dans le cadre du renforcement des enquêtes épidémiologiques pour assurer un meilleur suivi des sujets contacts d'un cas de Covid-19 confirmé ou probable, la Direction Générale de Prévention et de la Promotion de la santé a émis la Note N°26 du 27 juillet 2020 relative aux mesures de confinement à domicile.

- **Laboratoire**

Trente (30) laboratoires disposent actuellement de capacités de confirmation diagnostique de COVID-19 en Algérie. En moyenne 2500 tests PCR sont réalisés par jour dans les 30 laboratoires sous la supervision de l'Institut Pasteur.

- **Logistique**

L'OMS a réceptionné 16 000 kits de prélèvement qui sont en voie d'être remis à l'IPA.

- **Prise en charge des cas**

La prise en charge des cas se fait dans les structures hospitalières identifiées par le Ministère de la Santé. Depuis le 13 juillet 2020, des instructions ont été données pour dédier 60% des lits d'hôpitaux à la prise en charge des malades COVID +.

Tableau II : Suivi des indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 du 29 juillet 2020 en Algérie

	Nouveaux	Cumul
Patients guéris sortis des Hôpitaux	**359**	**19 592**
Patients hospitalisés en soins intensifs sous assistance respiratoire	**ND***	**70**

Lits de réanimation disponibles		**920**

*ND : Données non disponibles à notre niveau

***Figure N°6** : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 29 juillet 2020 en Algérie.*

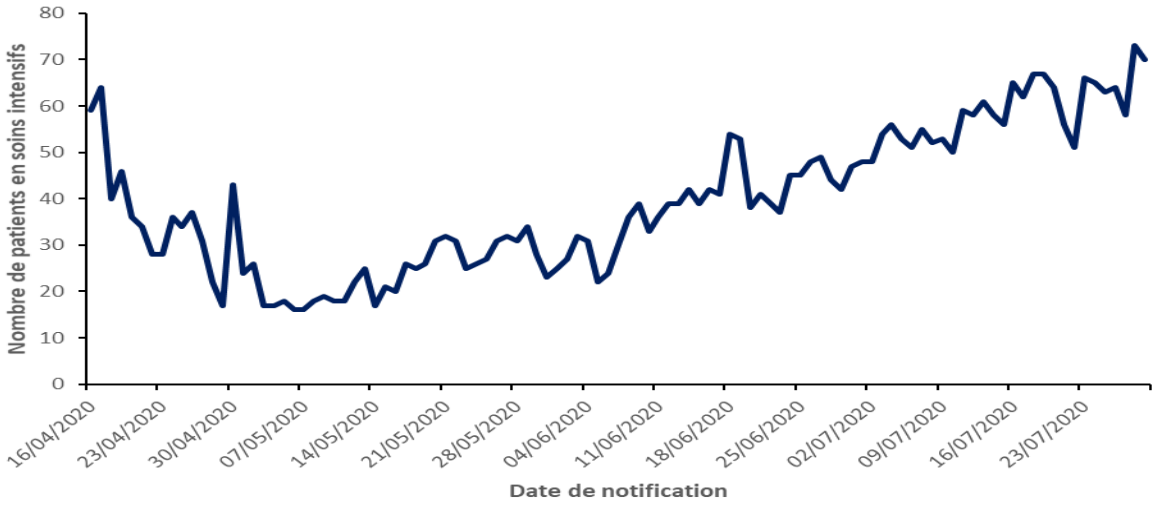

Après une tendance à la baisse enregistrée du 18 au 23 juin 2020, on note une augmentation du nombre de malades hospitalisés dans les services de soins intensifs.

A la date du 29 juillet 2020, le nombre de malades de Covid-19 hospitalisés dans les services de soins intensifs est de 70 , soit 03 malades de moins par rapport aux données de la veille.

- ## Communication

L'OMS Algérie a apporté son appui au Ministère de la Santé dans le développement de messages de sensibilisation adaptés à la dynamique actuelle de l'épidémie. Deux spots TV et radiophonique sur le déconfinement et la distenciation sociale ont été réalisés et sont en cours de difusion sur les réseaux sociaux.

- ## Partenariat

L'OMS, continue d'assurer le leadership au niveau de la task force COVID-19 du système des nations unies (SNU).

Face à la recrudescence des cas de contamination dans le pays, la task force COVID-19 appuyée par l'équipe de gestion de crise ''Crisis Management Team'' (CMT) du SNU procède à la révision du plan de contingence SNU en réponse à la pandémie.

Paralellement la task force accompagne le personnel des nations unies pour toutes les préoccupations de santé liées au Covid-19.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR :** nguessanf@who.int
- **Dr BANZA-MUTOKA, Freddy, Epidémiologiste :** fbanzamutoka@who.int

Veuillez aussi visiter le site internet du Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière d'Algérie : http://www.sante.gov.dz/coronavirus/coronavirus-2019.html

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles disponibles à l'OMS.